

# Correspondances

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **27 (1898)**

Heft 8

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de l'argent, il faut provoquer un mouvement de l'opinion publique. Parmi les moyens de propagande à employer, on a cité la publication d'une brochure populaire destinée à éclairer les parents ; des conférences dans les districts ; la convocation à Berne, d'une grande assemblée de médecins, de pasteurs, d'instituteurs, de philanthropes ; la discussion de cette question spéciale dans les journaux populaires ; la continuation et la mise au courant de la statistique des enfants anormaux et arriérés. Le Comité central devra se mettre en relations avec la Commission centrale de l'assistance publique et avec le Comité de la société d'utilité publique du canton de Berne. La même question ayant été soulevée au Grand Conseil à propos de l'application de l'art. 55 de la loi scolaire, on pense que le Conseil exécutif présentera un décret sur la matière. La dîme de l'alcool pourrait être employée en partie à cette œuvre de relèvement. L'éducation des anormaux devrait se faire dans des sections spéciales à annexer aux orphelinats actuels et autant que possible dans les districts mêmes habités par les parents. Une circulaire du Comité central tiendra les membres de la société au courant de cette question si importante et des meilleurs moyens de la résoudre.

---

## CORRESPONDANCES <sup>1</sup>

---

### I

#### Conférence officielle des instituteurs du IV<sup>m</sup>e arrondissement à Bulle

le 2 mai 1898

---

Présidence de M. Oberson, inspecteur.

La prière d'usage étant faite, M. le Président ouvre la séance en adressant à son auditoire des paroles très sympathiques

Les tractanda prévus à l'ordre du jour sont les suivants :

1<sup>o</sup> Compte rendu général des examens officiels en 1898 ;  
2<sup>o</sup> Répartition générale du programme pour l'année scolaire 1898-99.

3<sup>o</sup> Divers.

#### I. Compte rendu général des examens officiels en 1898.

*Lecture.* Celle-ci est hésitante. Cette indécision est constatée même chez des enfants de 15 et 16 ans qui ont pourtant en mains, depuis 4 ou 5 ans, le livre du 2<sup>e</sup> degré. Que sera-ce lorsque, au recrutement on présentera à ces mêmes élèves un texte qu'ils n'auront jamais lu ? Il faut que les lectures soient plus fréquentes ; on s'épargnera ainsi bien des déceptions lors des examens fédéraux.

<sup>1</sup> Cette correspondance nous est arrivée un peu trop tard pour paraître dans le dernier numéro.

*Grammaire et orthographe.* Dans le cours inférieur, il a été constaté beaucoup de progrès dans cette partie si importante du programme. C'est une preuve que les copies sont soignées et bien contrôlées. — Au cours moyen, les progrès pour cette branche sont restés stationnaires. En voici la cause : dans ce cours, l'orthographe devient phonétique, parce qu'on abandonne trop brusquement la relation intime qui doit exister entre les exercices de lecture et d'orthographe et de composition. N'oublions pas que l'orthographe d'usage s'apprend par les yeux et non par l'oreille. Pour remédier à cet état de choses, il est recommandé aux maîtres de tirer les exercices écrits du livre de lecture — Les travaux écrits du cours supérieur accusent encore trop de fautes d'orthographe. Ici, c'est l'orthographe de règles qui me paraît être ignorée. Toutefois, il faut admettre que les fautes d'étourderie y entrent pour une large part. — L'étude des temps des verbes ne me paraît pas comprise. Généralement, on fait apprendre et réciter imperturbablement les différents temps, étude qui s'adresse purement et simplement à la mémoire, au lieu de commencer par faire apprendre les temps primitifs, lesquels seront suivis des temps dérivés correspondant à chaque temps primitif.

*L'Enseignement intuitif* marche bien. Toutefois, il est recommandé de ne pas trop s'écarter du programme. Règle générale, les objets du syllabaire et du livre du 1<sup>er</sup> degré serviront de thème à toutes les leçons de choses.

*Composition.* Bien Il est surabondamment prouvé que les maîtres qui savent appliquer la méthode du livre unique obtiennent de sensibles progrès dans leur classe.

*Écriture.* A part quelques rares exceptions, celle-ci est bonne. — Au cours inférieur tout particulièrement, l'écriture s'est beaucoup améliorée. Ce progrès est certainement dû à une meilleure régleure. — Veillons à la propreté des ardoises Il en est qui, enduites d'un verni crasseux, forcent l'élève à une mauvaise tenue du crayon.

*Calcul* En général, je me déclare satisfait. Au cours moyen, malgré la difficulté des cartes dont on a fait usage cette année, l'examen a bien réussi.

Au cours supérieur, il faut ajouter au 6<sup>e</sup> cahier l'étude du toisé et des principaux volumes. Il n'est pas nécessaire de posséder un recueil de géométrie ; le maître donne verbalement la théorie correspondante à chaque genre de problèmes.

*L'Histoire* va mieux. La *Géographie* est généralement enseignée d'une manière rationnelle. Cependant, cette étude n'est pas assez intuitive. — Que l'on fasse davantage de voyages sur la carte, et ainsi les leçons seront plus fructueuses.

*L'Instruction civique* est assez bien possédée. Par tous les moyens en notre pouvoir, rendons ces leçons plus concrètes.

*Gymnastique.* Cet enseignement pour être réellement profitable doit être donné toute l'année. Ainsi, lorsque le temps est beau, rien n'empêche de faire quelques exercices même durant le semestre d'hiver.

*Dessin.* On stationne trop longtemps dans les études des trois premières années. Au cours supérieur, on doit pouvoir arriver à l'étude de la perspective

L'enseignement de la *Bible* est satisfaisant.

## II. Répartition générale du programme pour l'année 1898-99

*Bible.* Ancien-Testament.

*Lecture, cours inférieur :* Partie descriptive du 1<sup>er</sup> degré. — Faire en sorte qu'au 1<sup>er</sup> novembre les tableaux soient tous parcourus.  
*cours moyen :* Depuis le règne végétal à la fin du volume.

*Supérieur.* Le premier tiers du manuel 3<sup>me</sup> degré. Celui-ci paraîtra pour l'ouverture du semestre d'hiver.

*Grammaire et orthographe. Inférieur :* Nom. Distinction des adjectifs — Notions du verbe — Conjugaison des verbes Etre, Avoir et 1<sup>re</sup> conjugaison — Phrase simple.

*moyen :* Nom, article, adjectif, pronom, verbe et étude succincte des autres parties du discours.

*Supérieur :* verbes irréguliers, participes, mots invariables, leur rôle dans la phrase.

*Composition, inférieur :* Reproduction intelligente des chapitres du manuel 1<sup>er</sup> degré

*moyen :* reproduction d'abord textuelle et ensuite avec permutation des chapitres les plus faciles du livre 2<sup>e</sup> degré. — Imitation. — Etude de la phrase composée de deux propositions soit une principale et une complétive.

*supérieur :* Reproduction avec permutations. — Traduction en prose. — Imitation. Résumé et amplification. Etude de la phrase à plusieurs propositions.

*Calcul, inférieur :* Etude des cahiers « Michaud » 1 et 2

*moyen :* cahiers 3 et 4

*supérieur :* cahiers 5 et 6

Pour chaque cours, problèmes de calcul oral correspondant aux cahiers susnommés.

*Géographie-moyen.* Etude de la partie géographique du livre 2<sup>e</sup> degré, Toutefois, les chapitres 17, page 74, 23 page 86 et 29 page 98 seront laissés de côté comme présentant trop de difficultés pour ce cours. — généralités de la Suisse, particulièrement pour les élèves qui ne peuvent franchir ce cours.

*supérieur :* première moitié du 3<sup>e</sup> degré.

*Histoire, moyen :* même programme que ces années dernières.

*supérieur :* première moitié du 3<sup>e</sup> degré

*Instruction civique :* *moyen :* la commune, la paroisse et organisation constitutionnelle du canton, voir 2<sup>e</sup> degré.

*supérieur :* tout le 3<sup>e</sup> degré

*Chant* Etude de la théorie élémentaire de la musique et du plainchant.

Les chants à apprendre seront, comme d'habitude indiqués dans le « Bulletin. »

### Divers

— Il a été exprimé le désir de demander à la Société fribourgeoise d'éducation que la question proposée chaque année à l'étude soit connue plus tôt du corps enseignant (si possible, à l'ouverture du semestre d'été.)

— M. l'Inspecteur nous annonce qu'un comité d'inspecteurs composé de trois membres a été constitué en décembre 1897 en vue d'étudier la question ayant trait à l'augmentation des *traitements*.

— M le Président s'élève contre un article de journal qui s'est permis de relater d'une manière malveillante son rapport scolaire de 1896.

En vue de plus d'uniformité, M. l'Inspecteur nous donne d'utiles renseignements relatifs au remplissage des divers formulaires de rapports qui nous sont réclamés chaque année.

La Tour le 26 mai 1898.

C. CORMINBOEUF, *secrétaire.*

---

II

**Echos du congrès scolaire de Bienne 17, 18, 19 juillet 1898**

---

Pendant que Neuchâtel, coquettement assise sur les bords de son lac d'azur et parée de ses plus beaux atours, recevait dans ses murs les habiles tireurs de toute la Suisse, au bout d'un autre lac, Bienne, préparait une réception modeste, mais bienveillante et amicale aux instituteurs de la Suisse romande qui avaient choisi cette ville pour siège de leur congrès annuel.

*Vous tous, hommes et femmes de cœur  
Qui préparez les temps à venir,  
Devriez être bourgeois d'honneur  
Dans cette ville de l'avenir.*

Tel est le souhait de bienvenue que nous adresse la « Ville de l'Avenir », ainsi que ses habitants se plaisent à la nommer. Elle justifie ce nom, car Bienne qui ne comptait, en 1846, que 3240 habitants forme aujourd'hui, avec ses faubourgs, un centre industriel de 30,000 âmes.

Dimanche, 17 juillet, fut la journée des arrivées. Ce n'est que le soir, à 8 heures, que les congressistes se réunissent, se retrouvent à la Tonhalle. Une soirée familière des plus animées est organisée dans la grande salle de ce local, décorée avec beaucoup de goût pour la circonstance. Les armoiries des cantons romands y occupent la place d'honneur. Bien que le corps enseignant fribourgeois n'eût que trois représentants, il n'y manquait cependant pas notre cher écusson noir et blanc surmonté d'un superbe portrait de M. le conseiller d'Etat Python.

Lundi 18 juillet, à 9 heures, la séance s'ouvre au Temple; M. Gobat, directeur de l'Instruction publique du canton de Berne, est nommé président. Après nous avoir adressé un remarquable discours de bienvenue, il passe la parole à M. Groscurin, instituteur à Genève, qui donne lecture des conclusions de son rapport sur *l'établissement d'un programme uniforme pour les différentes branches de l'enseignement*. Ces conclusions sont adoptées par mains-levées, après discussion. Ce programme ne différencie guère de celui que nous possédons dans le canton de Fribourg; nous pourrions l'adopter sans difficultés en y ajoutant une rubrique ayant trait à l'enseignement religieux catholique.

Un deuxième rapporteur, M. Oberson inspecteur à Bulle, traite du

service militaire des instituteurs. Ses conclusions sont adoptées avec de légères modifications. En voici la teneur : L'instituteur pourra être astreint à faire une école de recrues, un cours de répétition, et un cours de gymnastique

A 1 heure, le banquet nous ramène à la Tonhalle. M. le conseiller fédéral Lachenal, dans un fort beau discours, parle du subventionnement de l'école primaire par la Confédération. « Le moment est venu, dit-il, d'entreprendre résolument cette affaire ; dans trois mois, j'espère pouvoir présenter aux Chambres fédérales un projet de loi sur la subvention fédérale à l'école primaire » L'honorable magistrat a été chaleureusement applaudi.

Pour le corps enseignant fribourgeois, voilà certes une question brûlante. La plupart de ses membres repousseront la subvention fédérale, sachant bien que l'autorité cantonale continuera à améliorer leur situation, comme elle l'a déjà fait, il y a deux ans, en élevant considérablement la pension de retraite. Ce sont toujours les communes qui payent le mieux leurs instituteurs, qui sont les mieux servis.

A la sortie du banquet, nous avons visité avec le plus grand plaisir les remarquables gorges de la Suze et la délicieuse station climatérique de Macolin.

Nous arrivons au troisième jour, mardi 19 juillet — Nouvelle séance au Temple présidée par M. Gylam inspecteur scolaire à Bienne. Je n'insisterai pas sur cette partie de notre congrès, je passe tout de suite à quelques conclusions choisies du rapport de M. Fr. Fritschi sur « *la position de l'instituteur* ».

1 Le maître se fait sa position par la manière dont il comprend sa vocation, par sa personnalité et le succès de son enseignement.

2 Le succès de l'enseignement dépend :

- a) De l'instruction du maître ;
- b) De sa situation matérielle ;
- c) De la place qu'il occupe dans l'administration scolaire ;
- d) De ses relations sociales ;

3 Les instituteurs seront admis de plein droit aux cours universitaires.

4 La position matérielle des instituteurs suisses est insuffisante, hormis dans les villes ou localités d'une certaine importance. Nous demandons :

a) Un traitement minimum de 1500 fr. avec logement, du bois de chauffage, jardin et tous les cinq ans une augmentation jusqu'à un traitement maximum de 2500 fr.

b) Une retraite payée par l'Etat équivalente à la moitié du traitement après 25 ans de service.

c) Création d'une caisse en faveur des veuves et des orphelins avec participation des maîtres et de l'Etat

d) Création d'une caisse de remplacement alimentée par les subsides de l'Etat et des communes et les contributions des maîtres.

6 Les membres du corps enseignant sont les représentants les mieux qualifiés de l'école ; nous demandons donc :

a) Que l'instituteur soit admis à faire partie des commissions scolaires avec droit de vote ;

b) Que le corps enseignant envoie des délégués dans les commissions scolaires de district et de canton ;

7 Le maître prendra un vif intérêt aux affaires publiques et aux questions sociales

Il est à désirer que le corps enseignant soit représenté dans les assemblées législatives cantonales et fédérales.

Je vous livre ces conclusions à simple titre de renseignements. Je terminerai par une réflexion personnelle. Il est regrettable que les instituteurs fribourgeois se désintéressent tout à fait de ces congrès scolaires. Quand on combat pour une même cause ne serait-il pas mieux de se solidariser un peu plus, de sortir de notre somnolence. Qu'est donc devenue la devise « Un pour tous, tous pour un ? ». Soyons en convaincus, nous aurions beaucoup à gagner de faire connaissance, voire même de lier des amitiés avec nos aimables collègues de Vaud, Neuchâtel, Valais, Berne, Genève. Que l'année prochaine, à Lausanne, nous puissions nous compter nombreux et montrer que Fribourg est enfin sorti de son isolement.

M. B.



## COURS NORMAL DE GYMNASTIQUE

Au moment où paraissent ces lignes se termine à Fribourg le XI<sup>e</sup> cours normal pour la formation de maîtres de gymnastique.

Il a été dirigé par M. A. Gelzer, de Lucerne, et M. A. Michel, de Lausanne

Commencé le 11 juillet, il a été suivi par 40 participants, dont 24 appartiennent au canton de Fribourg, 6 au canton de Vaud, 6 au canton de Berne, 3 au canton du Valais et un au canton de Genève.

Il y avait 24 participants fribourgeois :

Deux des participants sont des professeurs de gymnastique (MM. Sterroz, à Fribourg, et Bornand, Ch., à Genève). Les 38 autres sont des instituteurs primaires. L'âge moyen des participants est de 25 ans et demi.

Le cours organisé par la Société fédérale de gymnastique, avait pour but de faire connaître la nouvelle Ecole de gymnastique de 1898, dont l'édition française sera publiée très probablement cet automne. Ce manuel constituera, sur le précédent, une amélioration pas du tout à dédaigner. Il contiendra, par exemple, une série de leçons-types qui nous seront de la plus haute utilité. Disons également qu'au lieu d'être purement systématique, comme le projet de 1896, il est plutôt méthodique

Les exercices avaient lieu sur les Grand'Places et dans la nouvelle halle de gymnastique.

Dans notre prochain numéro, nous publierons un rapport détaillé sur tout ce qui s'est passé pendant le cours. Terminons ces quelques mots en disant qu'il a pleinement réussi et que, on peut l'espérer, il fera faire un grand pas dans nos écoles à la cause de la gymnastique.

